

RAPPORT D'ENGAGEMENT

Période: 01.01.2026 - 31.03.2026

PORTEFEUILLE(S)

NOM DU PORTEFEUILLE	COMPOSITION AU	NOMBRE DE SOCIÉTÉS	NOMBRE DE SOCIÉTÉS ENGAGÉES	ACTIFS SOUS GESTION ENGAGÉS
Previs 2026	03.01.2022	99	97	98.1%
TOTAL 1				

CHIFFRES CLÉ D'ENGAGEMENT

97

SOCIÉTÉS ENGAGÉES
(SUR 99)

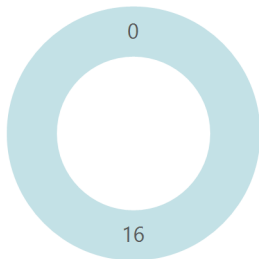
98%

ACTIFS SOUS GESTION ENGAGÉS

16

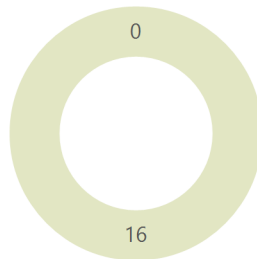
CAMPAGNES

CHIFFRES CLÉS DES CAMPAGNES CONCERNÉES



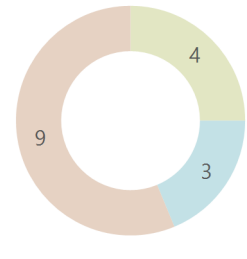
PONCTUEL VS RÉCURRENT

■ Ponctuel ■ Récurrent



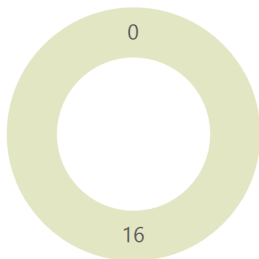
TYPE

■ Direct ■ Collectif



PILIER

■ Environnement ■ Social ■ Gouvernance



STATUT AU 31.03.2026

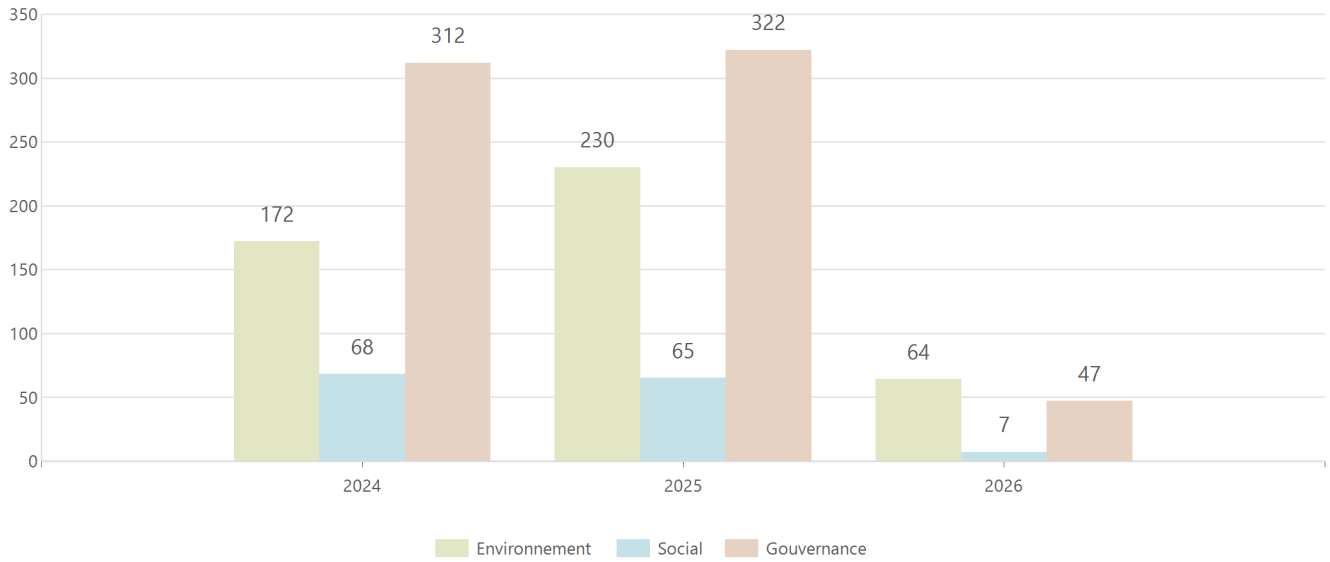
■ En cours ■ Terminée



APERÇU

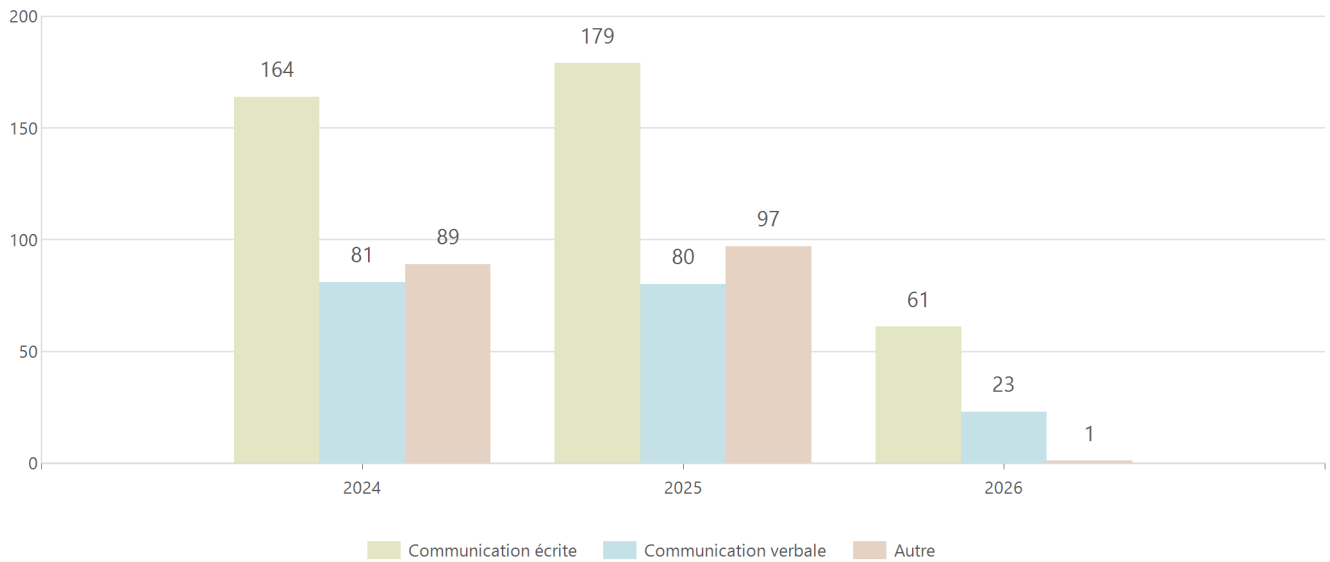
1. APERÇU

1.1 ACTIONS D'ENGAGEMENT PAR PILIER *



* Si une action d'engagement concerne plusieurs piliers, elle sera comptabilisée dans chaque pilier.

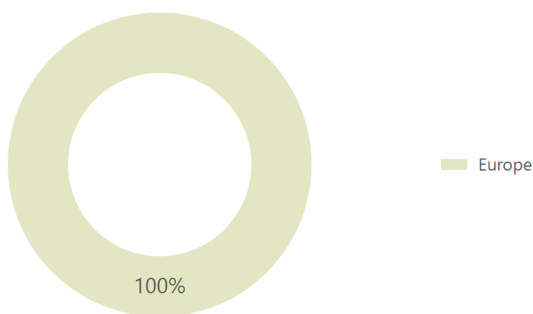
1.2 ACTIONS D'ENGAGEMENT PAR TYPE



1.3 RÉPARTITION DES ENTREPRISES ENGAGÉES PAR THÈME

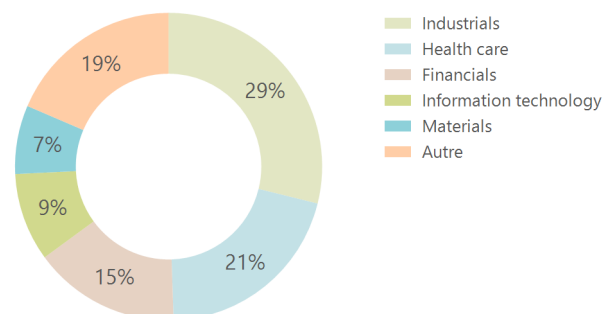
THÈME	NOMBRE DE SOCIÉTÉS ENGAGÉES		TOTAL	% FORTUNE
	DANS DES CAMPAGNES D'ETHOS	DANS DES CAMPAGNES D'ENGAGEMENT COLLECTIF		
Environnement			97	98.1 %
Impact environnemental	18	79	97	98.1 %
Changement climatique	97	0	97	98.1 %
Biodiversité	18	79	97	98.1 %
Déforestation	18	0	18	19.4 %
Social			97	98.1 %
Droits du travail	97	0	97	98.1 %
Respect des droits humains	97	0	97	98.1 %
Santé & sécurité	97	0	97	98.1 %
Gouvernance			97	98.1 %
Rémunération	97	0	97	98.1 %
Ethique des affaires	97	0	97	98.1 %
Composition et fonctionnement du CA	97	0	97	98.1 %
Responsabilité fiscale	97	0	97	98.1 %
Reporting ES	97	0	97	98.1 %
Stratégie de durabilité	97	0	97	98.1 %
Diversité	97	0	97	98.1 %
Code de conduite	97	0	97	98.1 %
Disponibilité des politiques ESG	97	0	97	98.1 %
Responsabilité numérique	48	0	48	50.5 %

1.4 RÉPARTITION DES ENTREPRISES ENGAGÉES PAR LIEU D'IMPLANTATION



PAYS	NOMBRE	%
Europe	97	100.0%
Suisse	97	100.0%
TOTAL	97	100%

1.5 RÉPARTITION SECTORIELLE DES SOCIÉTÉS CIBLÉES



SECTEUR	NOMBRE	%
Industrials	28	28.9%
Capital goods	23	23.7%
Transportation	3	3.1%
Commercial & professional services	2	2.1%
Health care	20	20.6%
Pharmaceuticals, biotechnology & life sciences	14	14.4%

SECTEUR	NOMBRE	%
Health care equipment & services	6	6.2%
Financials	15	15.5%
Financial Services	8	8.2%
Insurance	4	4.1%
Banks	3	3.1%
Information technology	9	9.3%
Technology hardware & equipment	8	8.2%
Software & services	1	1.0%
Materials	7	7.2%
Materials	7	7.2%
Consumer staples	6	6.2%
Food, beverage & tobacco	6	6.2%
Real estate	5	5.2%
Real Estate Management & Development	5	5.2%
Consumer discretionary	3	3.1%
Consumer durables & apparel	2	2.1%
Consumer Discretionary Distribution & Retail	1	1.0%
Communication services	3	3.1%
Telecommunication services	2	2.1%
Media & entertainment	1	1.0%
Utilities	1	1.0%
Utilities	1	1.0%
TOTAL	97	100%



PILIERS D'ENGAGEMENT

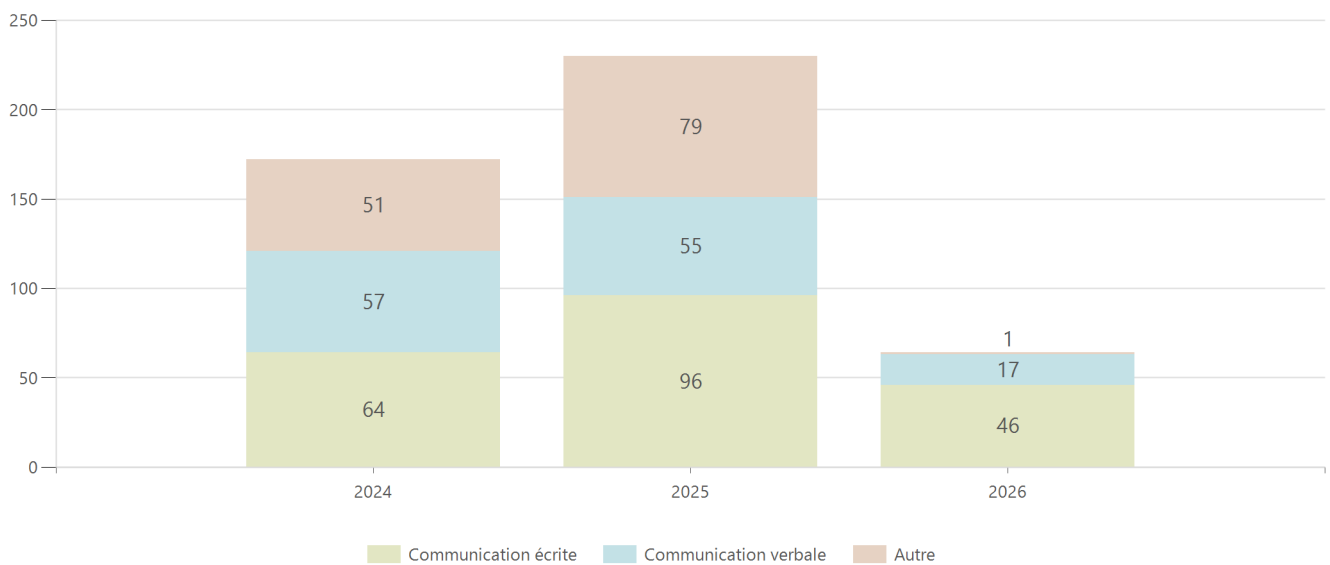
2. ENVIRONNEMENT

2.1 APERÇU DES CAMPAGNES CONCERNÉES

NOM DE LA CAMPAGNE	NOMBRE DE SOCIÉTÉS		CAMPAGNE SIGNÉE LE
	DANS LE(S) PORTEFEUILLE(S)	TOTAL	
Nature et industrie: Réconcilier dépendances et impacts des sociétés suisses	18	20	13.01.2026
Objectifs climatiques basés sur la science des sociétés suisses	34	50	07.02.2025
Stratégie et gestion des risques liés à la nature et à la biodiversité des entreprises suisses	97	150	16.02.2024
Stratégie et gestion des risques liés au changement climatique des entreprises suisses	97	150	20.07.2021
TOTAL 4			

Les campagnes lancées par Ethos sont en gras.

2.2 ACTIONS D'ENGAGEMENT AVEC LES SOCIÉTÉS DU PORTEFEUILLE DANS LES THÈMES ENVIRONNEMENT *



* Vous trouverez en annexe 6 le mapping des thèmes vers les piliers habituels "Environnement", "Social" et "Gouvernance" ainsi que celui des types d'action vers les catégories "Communication écrite", "Communication verbale" et "Autre".

2.3 DÉTAILS DES CAMPAGNES CONCERNÉES

NATURE ET INDUSTRIE: RÉCONCILIER DÉPENDANCES ET IMPACTS DES SOCIÉTÉS SUISES

SDG

SDG 14 : Vie aquatique

SDG 15 : Vie terrestre

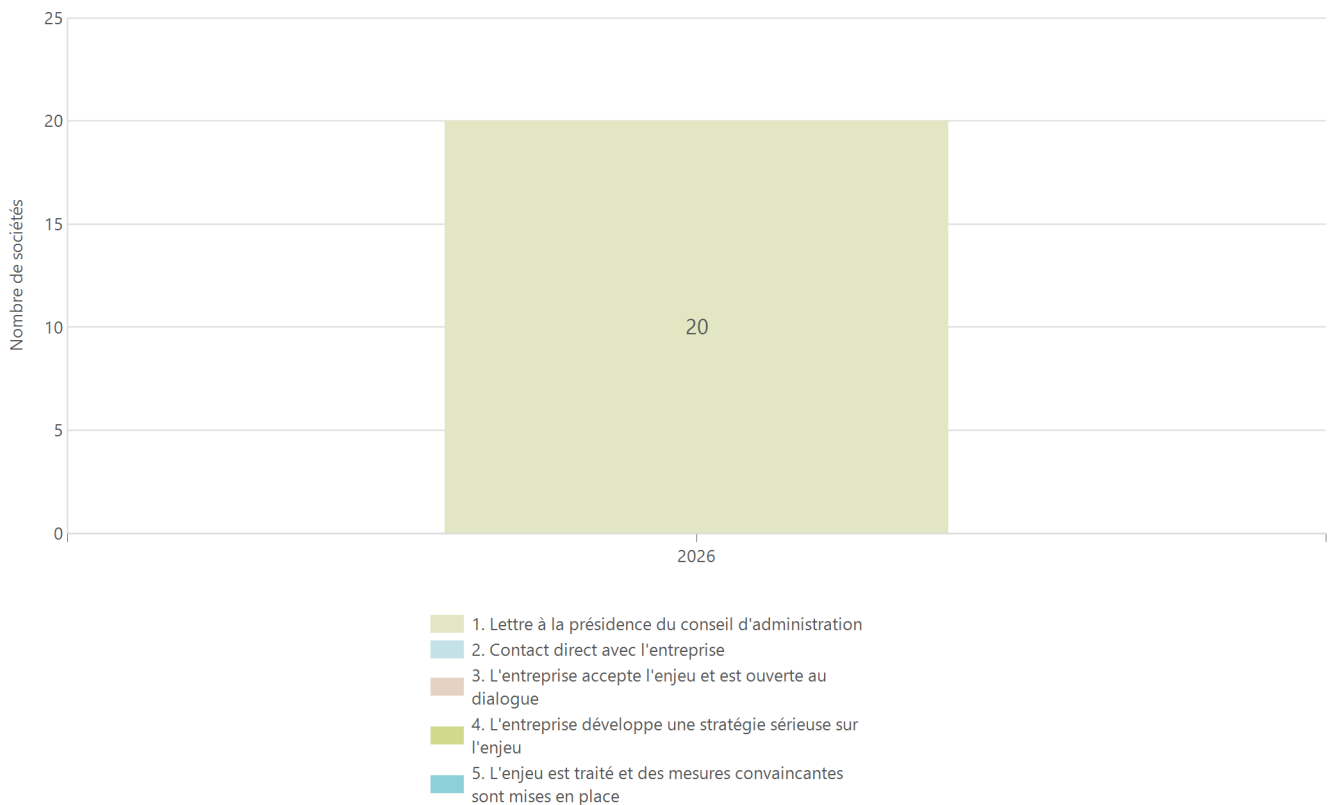
PRINCIPES UNGC

Principe 8 : promotion de la responsabilité environnementale

RÉSUMÉ

La campagne vise à encourager les entreprises à intégrer les enjeux liés à la nature et la biodiversité dans leur gouvernance, leur stratégie à long-terme et les opérations quotidiennes conformément aux attentes d'Ethos et aux meilleures pratiques internationales.

PROGRESSION DE L'ENGAGEMENT



OBJECTIFS CLIMATIQUES BASÉS SUR LA SCIENCE DES SOCIÉTÉS SUISSES

SDG

SDG 13 : Lutte contre le changement climatique

PRINCIPES UNGC

Principe 7 : approche de précaution face aux défis environnementaux

Principe 8 : promotion de la responsabilité environnementale

Principe 9 : promotion de technologies respectueuses de l'environnement

RÉSUMÉ

La formulation d'objectifs basés sur des données scientifiques est une mesure fondamentale pour toute entreprise qui développe une stratégie climatique ambitieuse.

APERÇU DES RÉSULTATS

31.12.2025:

- Ethos a mené des dialogues avec des entreprises suisses sélectionnées sur la définition d'objectifs climatiques fondés sur la science.
- Zehnder Group a reçu en mai 2025 la confirmation de la SBTi pour ses objectifs de réduction des émissions à court et long terme, compatibles avec l'objectif de 1,5 °C. L'entreprise vise la neutralité carbone d'ici 2050 et sa trajectoire de réduction a également été validée par la SBTi.

PROGRESSION DE L'ENGAGEMENT



STRATÉGIE ET GESTION DES RISQUES LIÉS À LA NATURE ET À LA BIODIVERSITÉ DES ENTREPRISES SUISSES

SDG

SDG 3 : Bonne santé et bien-être
SDG 6 : Eau propre et assainissement
SDG 11 : Villes et communautés durables
SDG 12 : Consommation et production responsables

PRINCIPES UNGC

Principe 8 : promotion de la responsabilité environnementale
--

RÉSUMÉ

Après le changement climatique, la biodiversité et la protection de la nature font désormais partie des principales préoccupations environnementales des investisseurs institutionnels.

APERÇU DES RÉSULTATS

31.12.2025:

- 58 % des entreprises ont mis en place des programmes relatifs à la biodiversité.
- 35 % ont fixé des objectifs relatifs à la gestion de l'eau.
- Seules 17 % disposent d'objectifs relatifs à la biodiversité.
- Les échanges avec Nestlé et Novartis dans le cadre de Nature Action 100 était fructueux.

STRATÉGIE ET GESTION DES RISQUES LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DES ENTREPRISES SUISSES

SDG

SDG 13 : Lutte contre le changement climatique

PRINCIPES UNGC

Principe 7 : approche de précaution face aux défis environnementaux

Principe 8 : promotion de la responsabilité environnementale

Principe 9 : promotion de technologies respectueuses de l'environnement

RÉSUMÉ

La mise en œuvre de l'Accord de Paris pour contenir le réchauffement en dessous de 2° par rapport à la période préindustrielle exerce une pression particulière sur le secteur privé, notamment sur les investisseurs et les entreprises. L'engagement d'Ethos se concentre sur les aspects suivants :

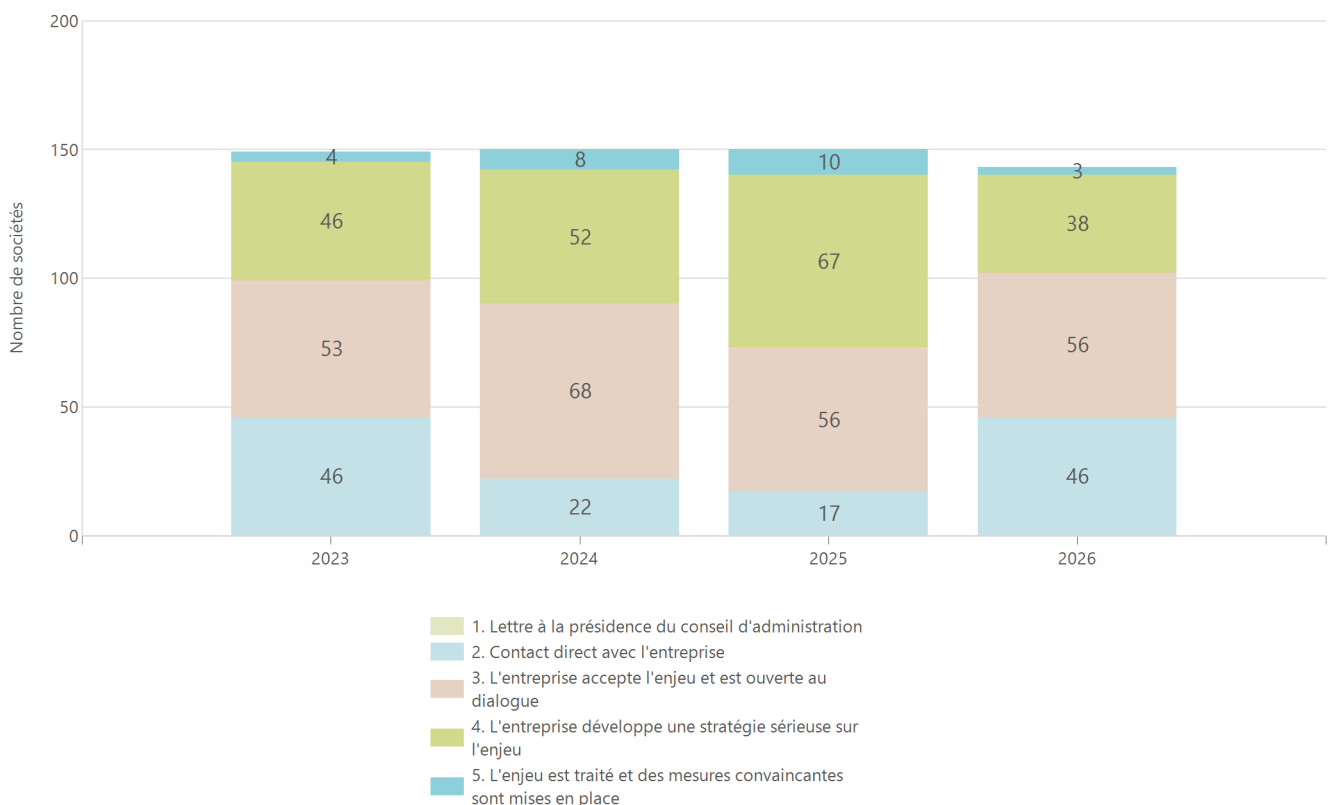
- Stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans l'ensemble de la chaîne de valeur et gestion des risques en matière de changement climatique
- Prise en compte du changement climatique dans les activités de financement (banque) et d'assurance
- Transparence en matière d'émissions de GES, de mesures de réduction prises, de progrès réalisés et des actions prévues pour l'avenir
- Vote sur la stratégie climatique des plus grands émetteurs de GES (« Say on Climate »)

APERÇU DES RÉSULTATS

31.12.2025:

- 119 entreprises ont effectué une analyse de scénarios climatiques (contre 65 l'année précédente).
- 97 % des entreprises publient tout ou partie de leurs émissions de GES.
- 47 entreprises disposent d'objectifs climatiques approuvés par la SBTi.
- Malgré la remise en question du changement climatique par l'administration américaine, des progrès réjouissants sont constatés auprès des entreprises suisses. Le nombre d'entreprises disposant d'objectifs climatiques approuvés par la SBTi est en forte hausse par rapport à 2024.

PROGRESSION DE L'ENGAGEMENT



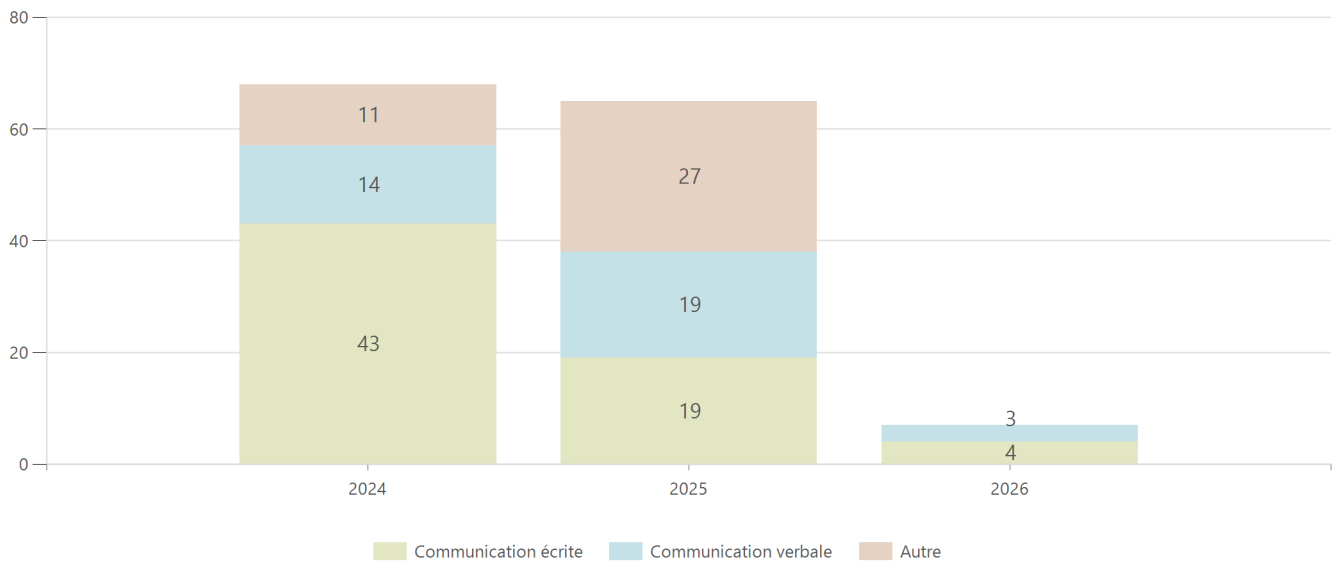
3. SOCIAL

3.1 APERÇU DES CAMPAGNES CONCERNÉES

NOM DE LA CAMPAGNE	NOMBRE DE SOCIÉTÉS		CAMPAGNE SIGNÉE LE
	DANS LE(S) PORTEFEUILLE(S)	TOTAL	
Conditions de travail et respect des droits humains dans les chaînes d'approvisionnement des sociétés suisses	97	150	19.04.2022
Diversité et égalité salariale des sociétés suisses	97	150	11.02.2026
Santé et sécurité sur le lieu de travail des sociétés suisses	97	150	11.02.2026
TOTAL 3			

Les campagnes lancées par Ethos sont en gras.

3.2 ACTIONS D'ENGAGEMENT AVEC LES SOCIÉTÉS DU PORTEFEUILLE DANS LES THÈMES SOCIAL *



* Vous trouverez en annexe 6 le mapping des thèmes vers les piliers habituels "Environnement", "Social" et "Gouvernance" ainsi que celui des types d'action vers les catégories "Communication écrite", "Communication verbale" et "Autre".

3.3 DÉTAILS DES CAMPAGNES CONCERNÉES

CONDITIONS DE TRAVAIL ET RESPECT DES DROITS HUMAINS DANS LES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT DES SOCIÉTÉS SUISSES

SDG

SDG 8 : Travail décent et croissance économique
SDG 10 : Inégalités réduites
SDG 16 : Paix, justice et institutions efficaces

PRINCIPES UNGC

Principe 1 : promotion et respect des droits de l'homme
Principe 2 : lutte contre les violations des droits de l'homme
Principe 3 : liberté d'association et droit de négociation collective
Principe 4 : abolition du travail forcé
Principe 5 : abolition du travail des enfants
Principe 6 : élimination de toute discrimination en matière d'emploi
Principe 10 : lutte contre la corruption

RÉSUMÉ

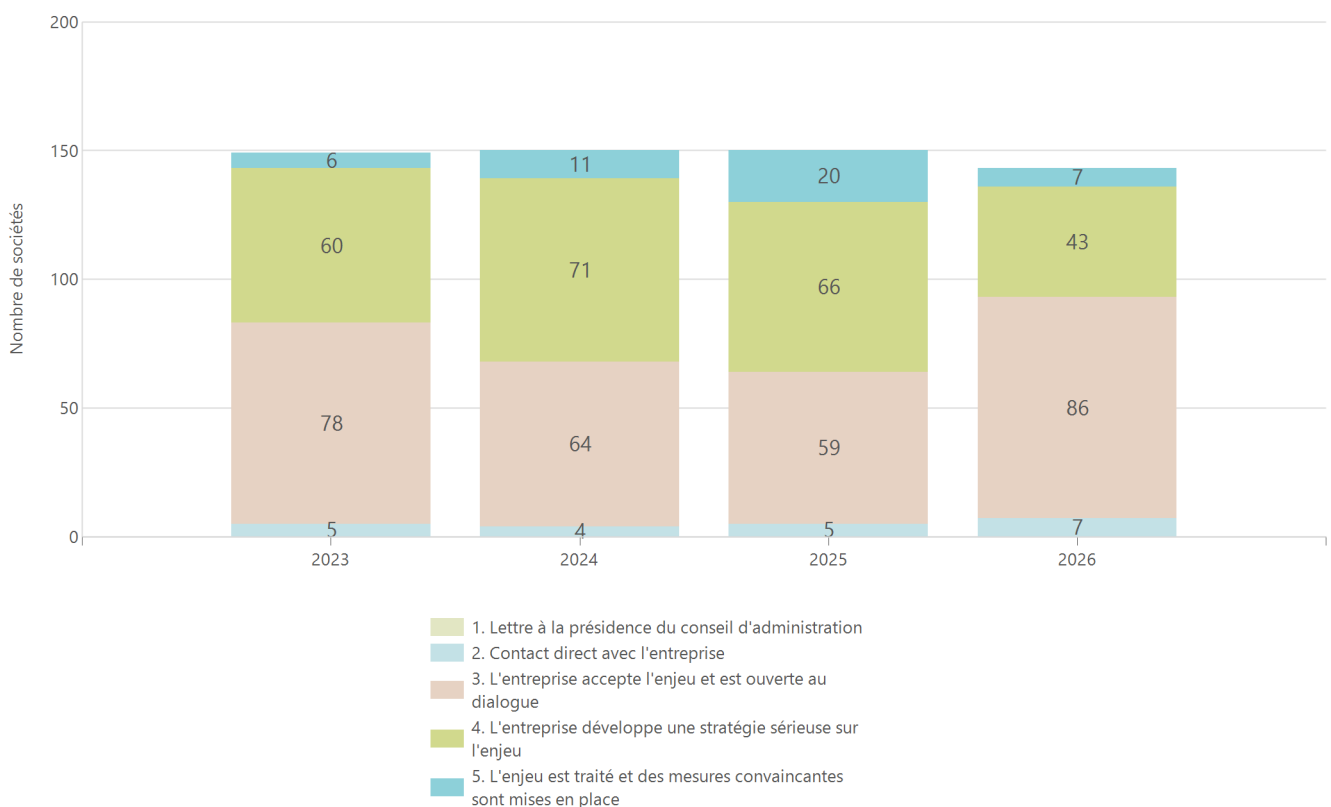
Les entreprises doivent adopter et mettre en œuvre un code de conduite spécifique aux fournisseurs couvrant les droits humains et les conditions de travail ainsi qu'effectuer des audits réguliers et transparents, avec publication des résultats et mesures coercitives.

APERÇU DES RÉSULTATS

31.12.2025:

- 90 % des entreprises publient des indicateurs sur la santé et la sécurité.
- 97 entreprises ont publié un code de conduite destiné aux fournisseurs.
- 44 % des entreprises hors du secteur financier ont fixé des objectifs quantitatifs liés à la santé et à la sécurité.
- Ethos attend des mesures proactives, y compris dans la chaîne de valeur. Il est encourageant de constater que plus de deux tiers des entreprises proposent des formations à leurs fournisseurs.

PROGRESSION DE L'ENGAGEMENT



DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ SALARIALE DES SOCIÉTÉS SUISSES

SDG

SDG 5 : Egalité entre les sexes

SDG 10 : Inégalités réduites

PRINCIPES UNGC

Principe 1 : promotion et respect des droits de l'homme

Principe 6 : élimination de toute discrimination en matière d'emploi

RÉSUMÉ

Encourager les entreprises à mettre en place des politiques de promotion de la diversité et de l'inclusion et publier les résultats des analyses d'égalité salariale conformément à la loi suisse.

APERÇU DES RÉSULTATS

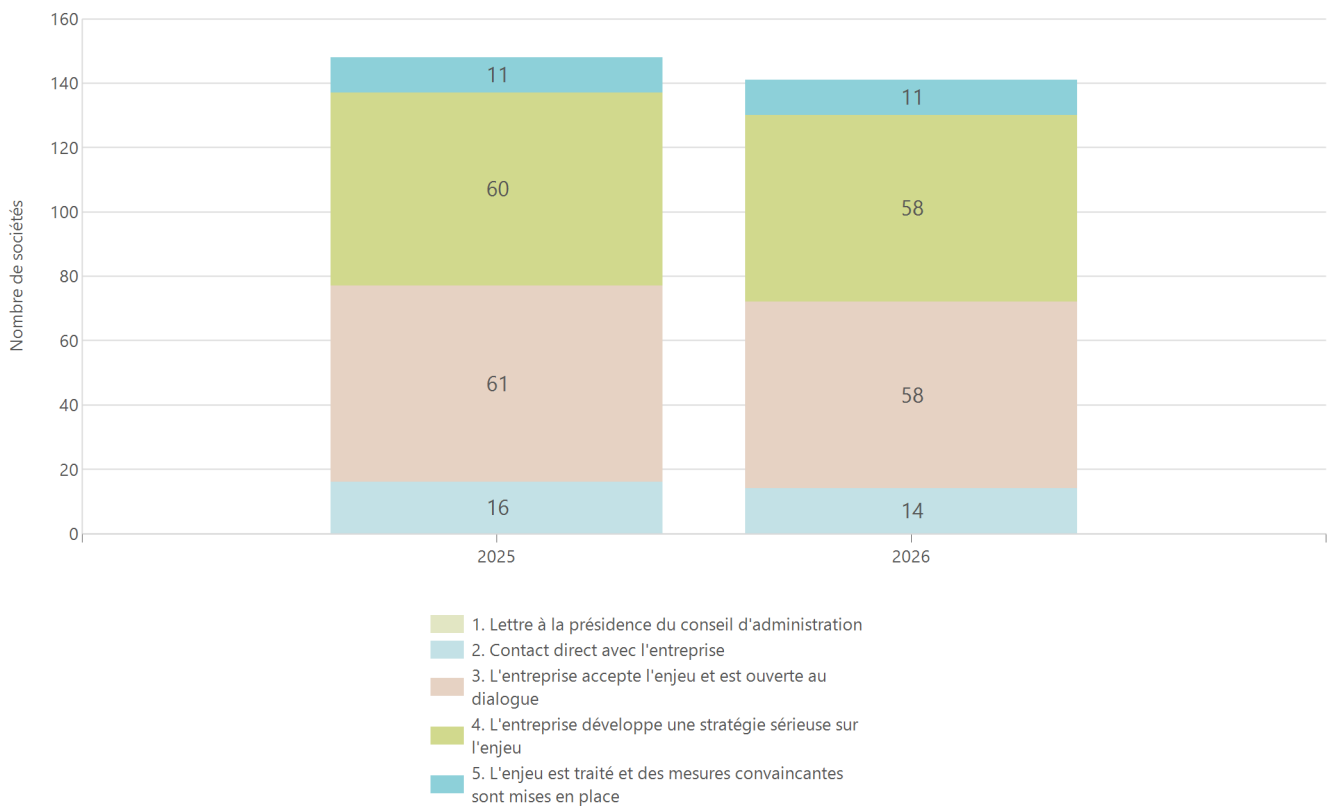
31.12.2025:

Dans le cadre de l'engagement pour la diversité et l'égalité salariale auprès des entreprises suisses :

- 87 % des entreprises publient des indicateurs liés à la diversité et à l'égalité salariale.
- 42 % des entreprises ont fixé des objectifs liés à la diversité et à la discrimination.
- 14 % des entreprises publient actuellement l'écart salarial entre les sexes.

À une époque où certains acteurs remettent en question les politiques de diversité, d'égalité et d'inclusion, l'engagement d'Ethos est plus pertinent que jamais. Le fait que le nombre d'entreprises ayant de tels objectifs n'ait que légèrement diminué entre 2024 et 2025 peut être considéré comme encourageant.

PROGRESSION DE L'ENGAGEMENT



SANTÉ ET SÉCURITÉ SUR LE LIEU DE TRAVAIL DES SOCIÉTÉS SUISSES

SDG

SDG 3 : Bonne santé et bien-être

PRINCIPES UNGC

Principe 1 : promotion et respect des droits de l'homme

RÉSUMÉ

Les entreprises doivent mettre en place une stratégie globale en matière de santé et de sécurité ainsi qu'un reporting transparent incluant les mesures correctives et le lien éventuel avec la rémunération des dirigeants.

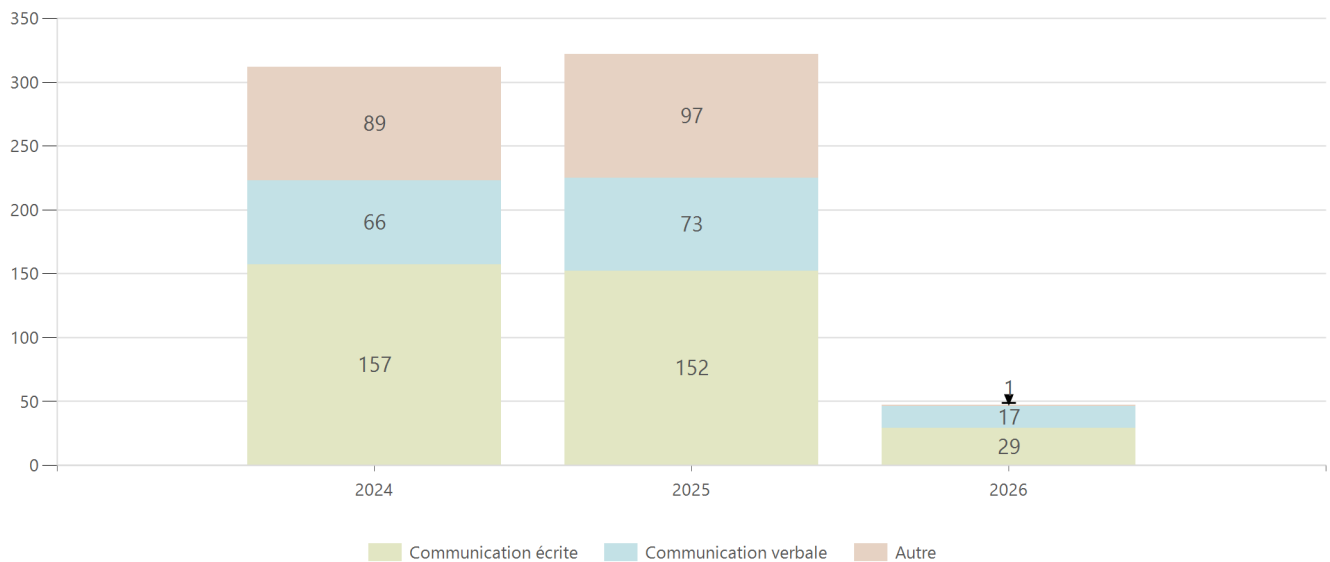
4. GOUVERNANCE

4.1 APERÇU DES CAMPAGNES CONCERNÉES

NOM DE LA CAMPAGNE	NOMBRE DE SOCIÉTÉS		CAMPAGNE SIGNÉE LE
	DANS LE(S) PORTEFEUILLE(S)	TOTAL	
Composition et fonctionnement du Conseil d'administration des sociétés suisses	97	150	19.04.2022
Diversité des genres au sein des conseils d'administration des sociétés suisses	27	58	07.02.2025
Indépendance des conseils d'administration des sociétés suisses	19	35	07.02.2025
Rémunérations des instances dirigeantes des sociétés suisses	97	150	19.04.2022
Reporting environnemental et social des sociétés suisses	97	150	12.03.2021
Responsabilité fiscale des sociétés suisses	97	150	19.04.2022
Responsabilité numérique des entreprises suisses	48	49	05.03.2021
Séparation des fonctions des présidences des directions générales et des conseils d'administration dans les sociétés suisses	3	5	07.02.2025
TOTAL 8			

Les campagnes lancées par Ethos sont en gras.

4.2 ACTIONS D'ENGAGEMENT AVEC LES SOCIÉTÉS DU PORTEFEUILLE DANS LES THÈMES GOUVERNANCE *



* Vous trouverez en annexe 6 le mapping des thèmes vers les piliers habituels "Environnement", "Social" et "Gouvernance" ainsi que celui des types d'action vers les catégories "Communication écrite", "Communication verbale" et "Autre".

4.3 DÉTAILS DES CAMPAGNES CONCERNÉES

COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES SOCIÉTÉS SUISSES

SDG

SDG 16 : Paix, justice et institutions efficaces

PRINCIPES UNGC

Principe 10 : lutte contre la corruption

RÉSUMÉ

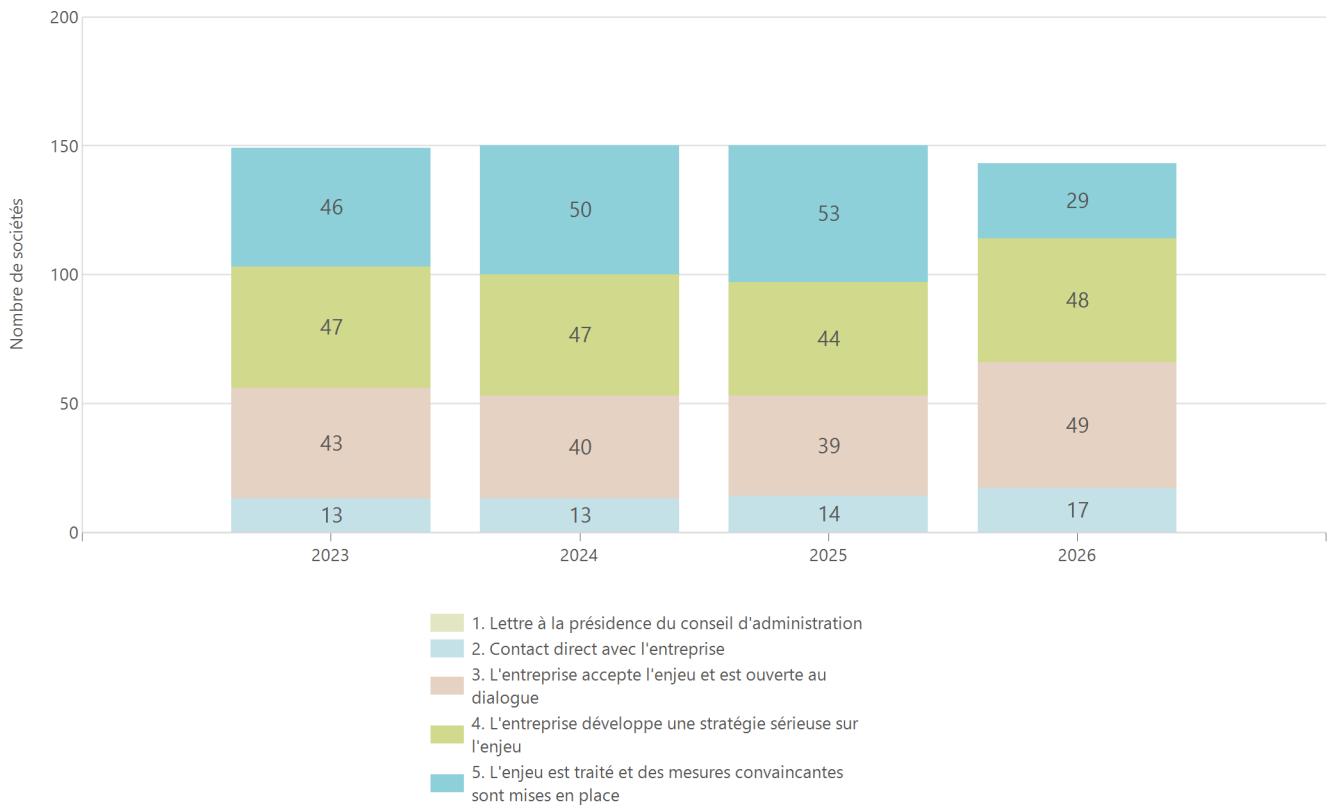
En tant qu'organe suprême d'une société, le conseil d'administration est élu par les actionnaires qui placent une grande importance à sa composition. Les compétences, l'indépendance, la diversité et la disponibilité des membres du conseil d'administration sont des questions prioritaires. Ethos engage le dialogue avec l'ensemble des sociétés suisses sur ces thématiques depuis 2005.

APERÇU DES RÉSULTATS

31.12.2025:

- 63 % des conseils d'administration comprennent plus de 30 % de femmes.
- 70 % des conseils d'administration comptent plus de 50 % de membres indépendants.
- 84 % des membres des conseils d'administration sont âgés de 50 à 70 ans.
- L'évolution de l'indépendance des comités clés a également été positive au cours des dernières années.

PROGRESSION DE L'ENGAGEMENT



DIVERSITÉ DES GENRES AU SEIN DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES SOCIÉTÉS SUISSES

SDG

SDG 5 : Egalité entre les sexes
SDG 16 : Paix, justice et institutions efficaces

PRINCIPES UNGC

Principe 10 : lutte contre la corruption

RÉSUMÉ

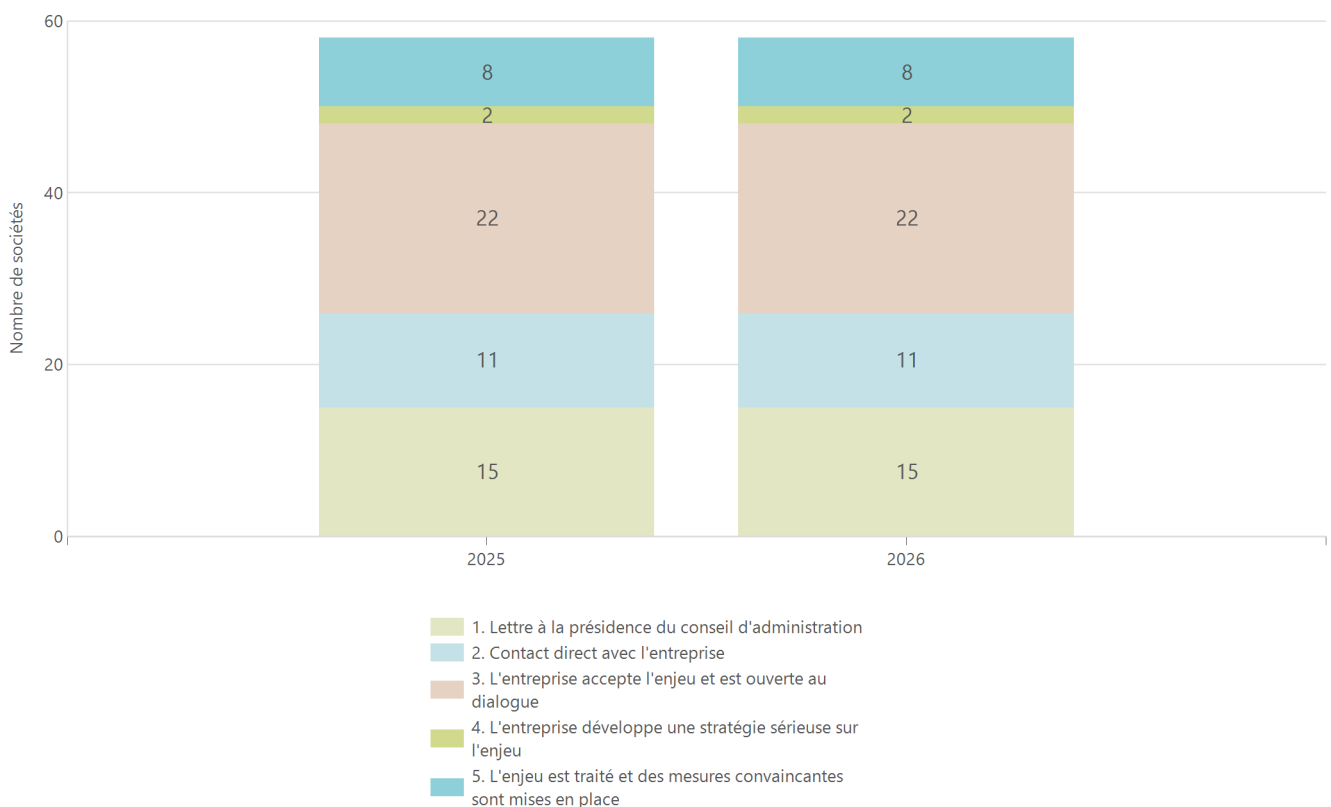
Selon l'article 734f du Code des obligations, chaque conseil d'administration doit compter au moins 30% de femmes.

APERÇU DES RÉSULTATS

31.12.2025:

- Ethos a mené des dialogues avec des entreprises suisses sélectionnées afin de promouvoir une meilleure diversité de genre au sein des conseils d'administration.
- Calida a atteint l'objectif de 30 % de femmes au conseil d'administration lors de l'assemblée générale 2025, avec désormais deux femmes sur cinq membres (40 %).
- Pour une autre entreprise du secteur industriel, la justification de non-atteinte du seuil de 30 % a été jugée insuffisante.

PROGRESSION DE L'ENGAGEMENT



INDÉPENDANCE DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES SOCIÉTÉS SUISSES

SDG

SDG 16 : Paix, justice et institutions efficaces

PRINCIPES UNGC

Principe 10 : lutte contre la corruption

RÉSUMÉ

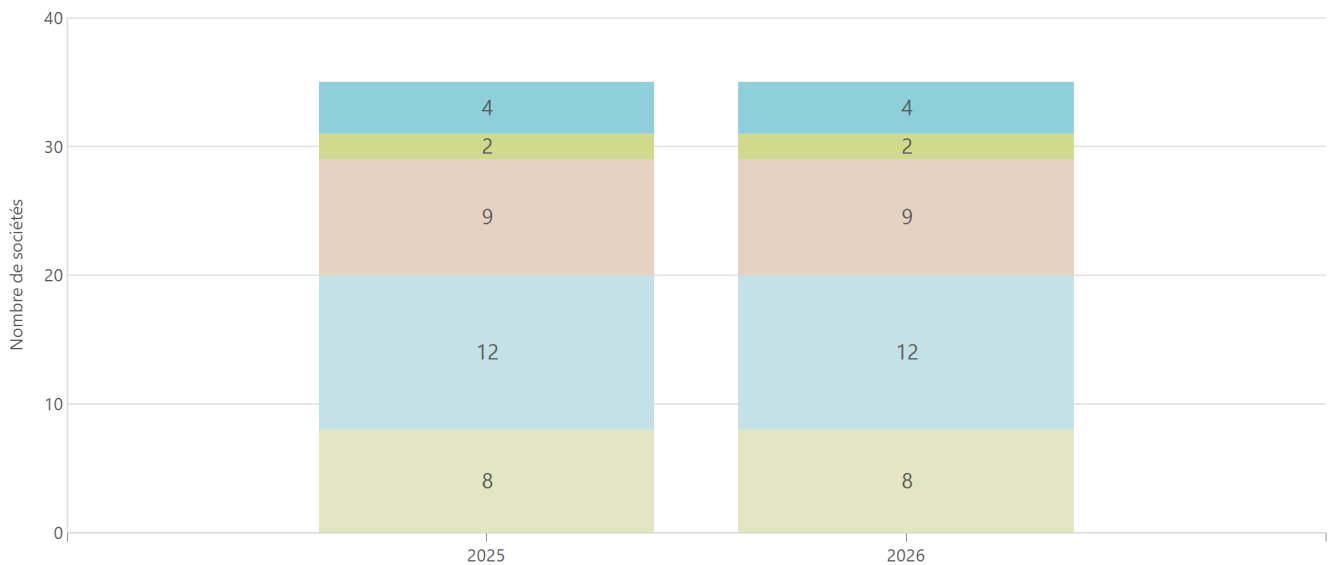
Ethos considère qu'un conseil d'administration devrait comporter au moins 50% de membres indépendants afin de garantir une objectivité et la juste représentation des intérêts des actionnaires minoritaires lors des prises de décisions.

APERÇU DES RÉSULTATS

31.12.2025:

- Ethos a mené des dialogues avec des entreprises suisses sélectionnées sur l'indépendance du conseil d'administration.
- Clariant a annoncé une restructuration qui réduira le conseil d'administration à huit membres et portera le taux d'indépendance à 62 % dès l'assemblée générale 2026.
- Ethos entend poursuivre le dialogue avec d'autres entreprises en 2026 et suivre de près la planification de la succession des conseils d'administration.

PROGRESSION DE L'ENGAGEMENT



- 1. Lettre à la présidence du conseil d'administration
- 2. Contact direct avec l'entreprise
- 3. L'entreprise accepte l'enjeu et est ouverte au dialogue
- 4. L'entreprise développe une stratégie sérieuse sur l'enjeu
- 5. L'enjeu est traité et des mesures convaincantes sont mises en place

RÉMUNÉRATIONS DES INSTANCES DIRIGEANTES DES SOCIÉTÉS SUISSES

SDG

SDG 8 : Travail décent et croissance économique

PRINCIPES UNGC

Principe 1 : promotion et respect des droits de l'homme

RÉSUMÉ

La structure de rémunération des instances dirigeantes et la transparence des rapports de rémunération reste un thème prioritaire de dialogue. Les compétences des actionnaires des sociétés suisses en matière d'approbation des rémunérations sont importantes depuis l'entrée en vigueur de l'initiative Minder. Si cela n'a pas forcément conduit à une réduction des rémunérations des dirigeants, on constate un meilleur contrôle exercé par les actionnaires ce qui évite des excès, améliore la transparence et la structure des rémunérations.

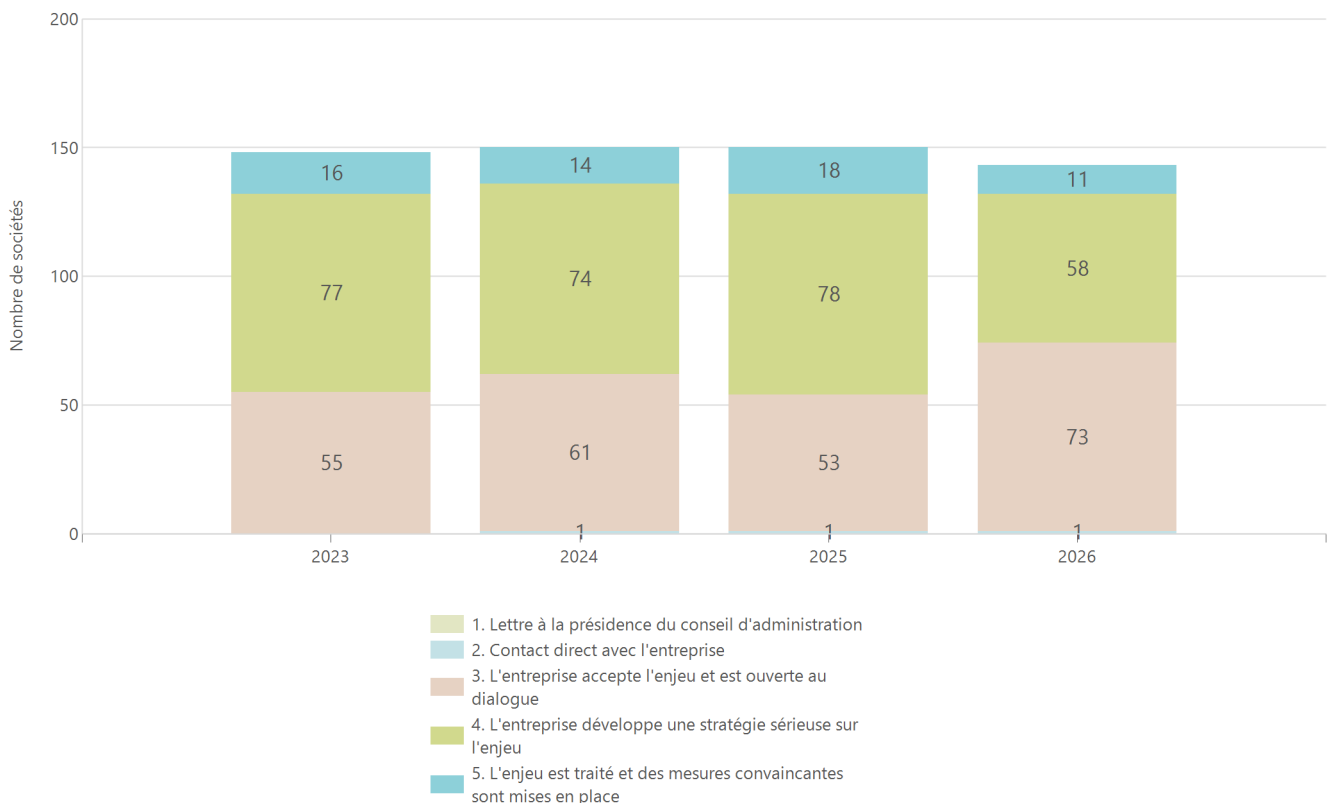
Au vu de la latitude d'interprétation laissée par la législation suisse sur la manière de soumettre les montants de rémunérations des dirigeants aux actionnaires, et malgré un dialogue intensif depuis plusieurs années, on observe toujours une grande diversité dans les solutions proposées concernant les modalités de vote des rémunérations et les montants demandés. Ceci est également le cas pour la transparence des rapports de rémunération qui varie significativement d'une société à l'autre.

APERÇU DES RÉSULTATS

31.12.2025:

- 78 % des entreprises ayant mis en place des plans à long terme ont introduit des critères de performance pour l'attribution définitive.
- 68 % tiennent compte de la performance environnementale ou sociale dans la rémunération variable.
- 40 % indiquent le degré de réalisation des objectifs pour le bonus annuel.
- L'engagement a permis plusieurs améliorations, notamment en matière de transparence et de structure de la rémunération. Malgré ces progrès, les montants attribués sont repartis à la hausse au cours des dernières années sous l'influence d'une forte augmentation des rémunérations en Amérique du Nord.

PROGRESSION DE L'ENGAGEMENT



REPORTING ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DES SOCIÉTÉS SUISSES

SDG

SDG 13 : Lutte contre le changement climatique

PRINCIPES UNGC

Principe 7 : approche de précaution face aux défis environnementaux

Principe 8 : promotion de la responsabilité environnementale

RÉSUMÉ

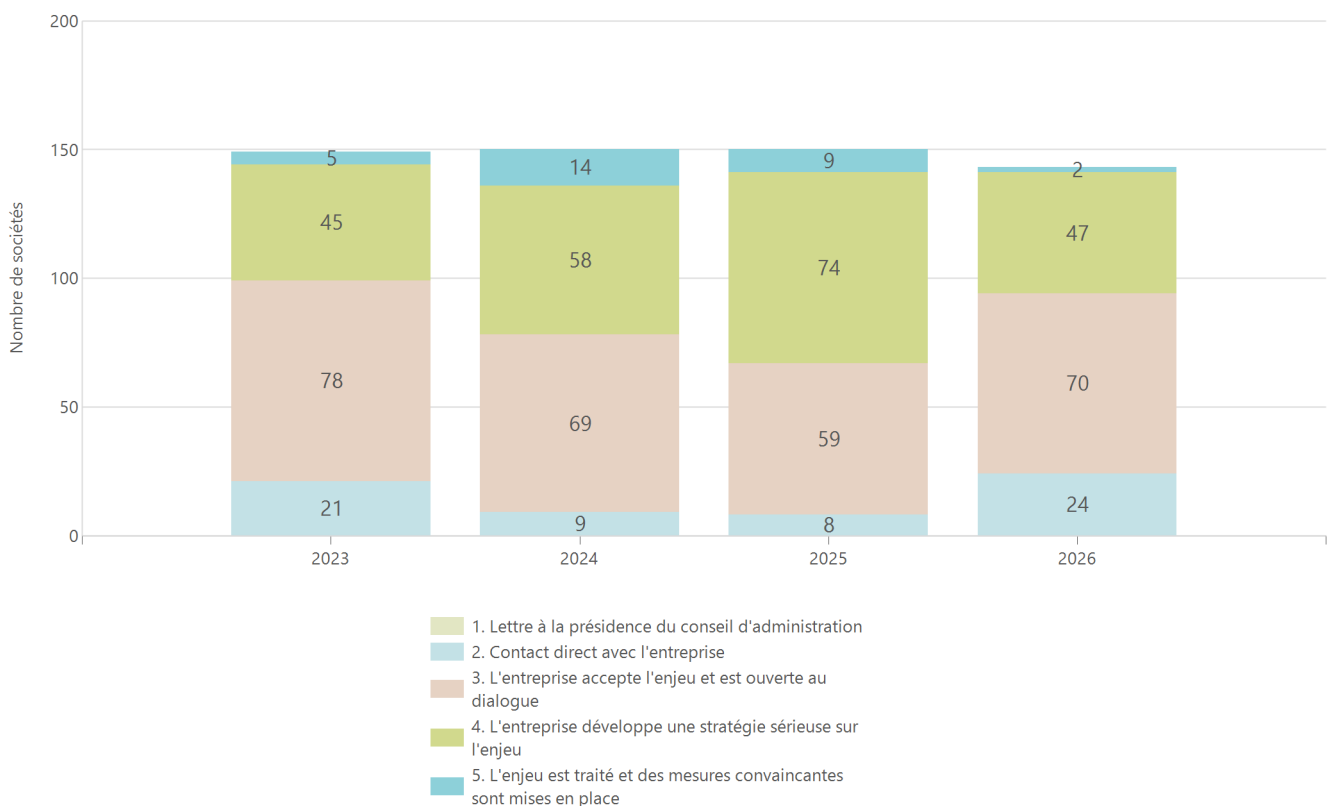
Le reporting environnementale et social est essentiel pour permettre aux investisseurs de juger de la performance extra-financière des sociétés. Cela forme une base indispensable de la décision d'investissement et pour juger de la manière dont les instances des sociétés gèrent ces enjeux. Suite au refus de l'initiative pour les multinationales responsables en novembre 2020, le contre-projet « Transparence sur les questions non financières » entrera en vigueur vraisemblablement en 2024 pour l'exercice 2023. Il imposera une transparence des entreprises en matière environnementale et sociale. Même si une partie des attentes d'Ethos en matière de reporting extra-financier sera remplie avec le contre-projet, le thème restera cependant pertinent. En effet, le texte de loi ne recommande pas d'appliquer un standard reconnu et de faire vérifier les informations par un organisme externe.

APERÇU DES RÉSULTATS

31.12.2025:

- 87 % des entreprises atteignent une transparence jugée satisfaisante.
- 60 % soumettent leur rapport de durabilité à une vérification externe.
- 124 entreprises ont soumis leur rapport de durabilité à l'approbation de l'actionnariat.
- Les effets des récents changements législatifs se confirment en matière de transparence. L'audit externe des rapports de durabilité est en nette progression. Cependant, la qualité des rapports varie considérablement d'une entreprise à l'autre.

PROGRESSION DE L'ENGAGEMENT



RESPONSABILITÉ FISCALE DES SOCIÉTÉS SUISSES

SDG

SDG 11 : Villes et communautés durables

SDG 16 : Paix, justice et institutions efficaces

PRINCIPES UNGC

Principe 10 : lutte contre la corruption

RÉSUMÉ

Le dialogue se base sur les 5 attentes d'Ethos en matière de responsabilité fiscale qui ont été envoyées fin 2018 aux présidents des conseils d'administration des 150 plus grandes sociétés du SPI :

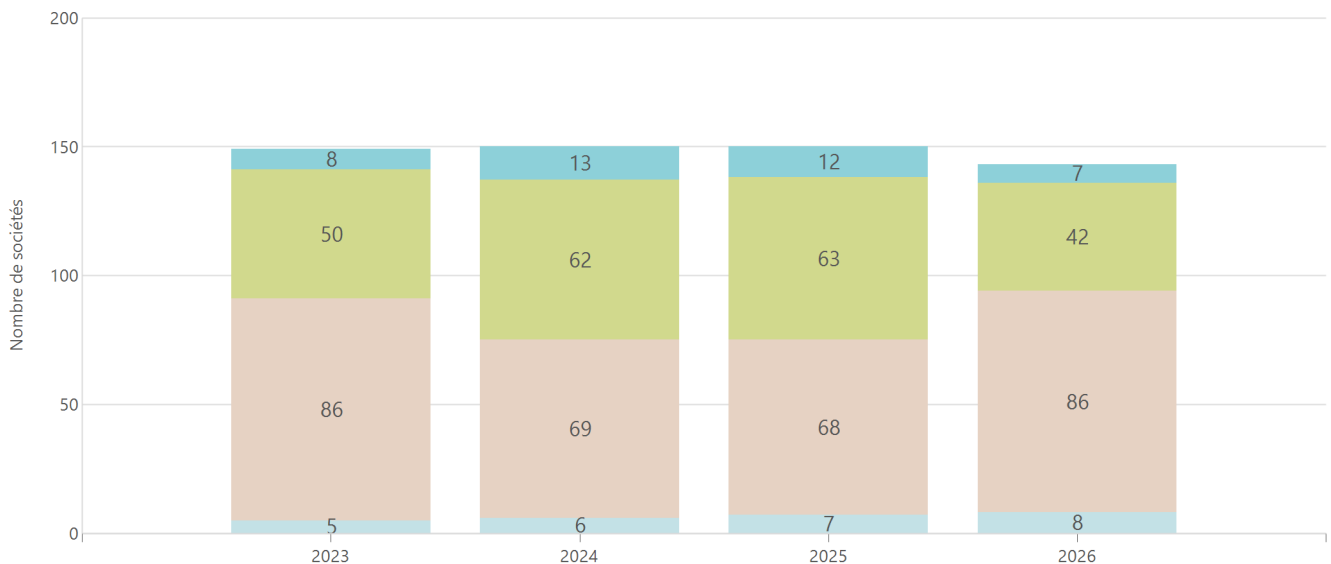
1. La responsabilité de la stratégie fiscale est du ressort du conseil d'administration
2. Les principes de responsabilité fiscale sont intégrés dans le code de conduite de l'entreprise ou dans un document spécifique présentant la politique de l'entreprise en matière fiscale (tax policy)
3. La société paie ses impôts là où la valeur économique est générée
4. Les opérations intra-groupe sont réalisées aux conditions du marché
5. La société publie le montant des impôts versés, pays par pays.

APERÇU DES RÉSULTATS

31.12.2025:

- 60 entreprises indiquent que les opérations intra-groupes sont réalisées aux conditions du marché.
- 44 entreprises indiquent clairement que la responsabilité de la stratégie fiscale est du ressort du conseil d'administration.
- Seules 3 entreprises publient le montant des impôts versés pays par pays.
- La directive européenne sur la déclaration fiscale pays par pays devrait inciter les entreprises suisses à renforcer leur transparence. Ethos poursuivra le dialogue avec les entreprises suisses afin de surveiller la mise en œuvre de ces nouvelles obligations.

PROGRESSION DE L'ENGAGEMENT



- 1. Lettre à la présidence du conseil d'administration
- 2. Contact direct avec l'entreprise
- 3. L'entreprise accepte l'enjeu et est ouverte au dialogue
- 4. L'entreprise développe une stratégie sérieuse sur l'enjeu
- 5. L'enjeu est traité et des mesures convaincantes sont mises en place

RESPONSABILITÉ NUMÉRIQUE DES ENTREPRISES SUISSES

SDG

SDG 3 : Bonne santé et bien-être
SDG 16 : Paix, justice et institutions efficaces

PRINCIPES UNGC

Principe 1 : promotion et respect des droits de l'homme
Principe 6 : élimination de toute discrimination en matière d'emploi
Principe 9 : promotion de technologies respectueuses de l'environnement

RÉSUMÉ

La révolution numérique ouvre de nouveaux défis pour les entreprises et leurs actionnaires. De nombreux scandales, dont notamment l'affaire Cambridge Analytica, ont mis en lumière les abus qui peuvent résulter de l'exploitation des données privées à des fins commerciales et politiques. Cela implique de nouveaux risques éthiques, juridiques, financiers et de réputation pour les entreprises. Il existe aujourd'hui un besoin de créer de la confiance entre les différentes parties prenantes et les entreprises. C'est à ce titre que le concept de la responsabilité numérique des entreprises (Corporate Digital Responsibility) a été développé.

APERÇU DES RÉSULTATS

31.12.2025:

- 53 % des entreprises du SMI Expanded disposent d'un « Chief Digital Officer » ou d'un poste équivalent.
- 90 % disposent d'une stratégie de cybersécurité.
- 16 % ont adopté des principes pour l'utilisation éthique de l'IA.
- L'élaboration et la publication d'une politique en matière de responsabilité numérique et d'utilisation éthique de l'IA nécessite encore des efforts. Seules 6 % des entreprises du SMI Expanded ont publié des principes complets en matière de responsabilité numérique en 2025 .

PROGRESSION DE L'ENGAGEMENT



SÉPARATION DES FONCTIONS DES PRÉSIDENTENCES DES DIRECTIONS GÉNÉRALES ET DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DANS LES SOCIÉTÉS SUISSES

SDG

SDG 16 : Paix, justice et institutions efficaces

PRINCIPES UNGC

Principe 10 : lutte contre la corruption

RÉSUMÉ

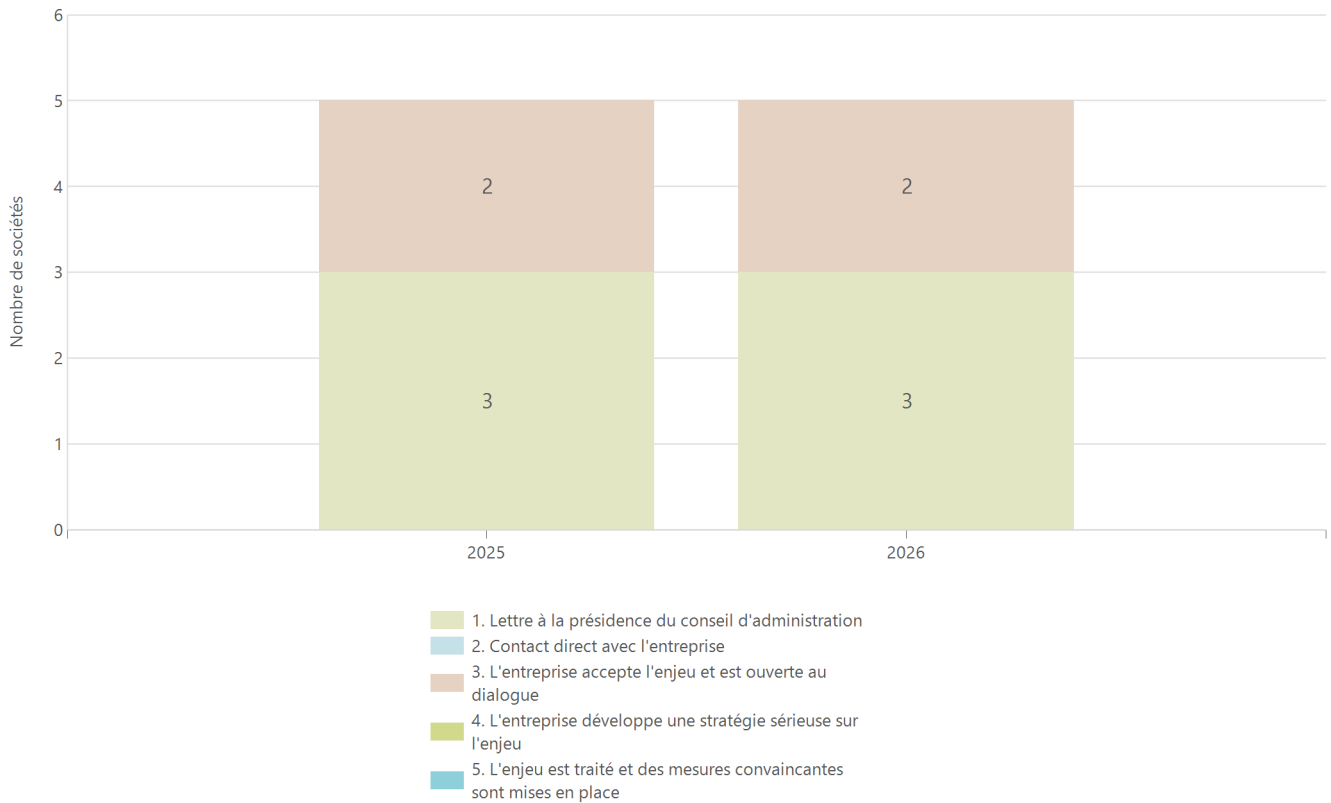
Cette combinaison des deux rôles clés est contraire aux bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise car elle empêche une supervision efficace de la direction générale par le conseil d'administration.

APERÇU DES RÉSULTATS

31.12.2025:

- La majorité des sociétés visées par cette campagne sont contrôlées par un actionnaire majoritaire. En raison de l'importance de la séparation entre la présidence du conseil d'administration et la direction générale, Ethos entend néanmoins poursuivre son engagement en 2026.

PROGRESSION DE L'ENGAGEMENT





INSTANCES RÉGULATRICES

5. INSTANCES RÉGULATRICES

5.1 CAMPAGNES D'ENGAGEMENT AVEC DES INSTANCES RÉGULATRICES

NOM DE LA CAMPAGNE	CAMPAGNE SIGNÉE LE
TOTAL 0	

Les campagnes lancées par Ethos sont en gras.

5.2 ACTIONS D'ENGAGEMENT AVEC LES INSTANCES RÉGULATRICES

5.3 DÉTAILS DES CAMPAGNES CONCERNÉES

Il n'y a aucun résultat disponible.



ANNEXES

6. MAPPINGS

Veillez noter qu'une activité d'engagement peut concerner plusieurs thèmes. Ethos applique le mapping suivant pour regrouper les thèmes dans les piliers habituels environnement, social et gouvernance.

THÈME
Environnement
Impact environnemental
Changement climatique
Biodiversité
Déforestation
Social
Droits du travail
Santé & sécurité
Respect des droits humains
Gouvernance
Composition et fonctionnement du CA
Rémunération
Droits des actionnaires
Autres sujets relatifs à la gouvernance
Diversité
Code de conduite
Ethique des affaires
Responsabilité fiscale
Responsabilité numérique
Stratégie de durabilité
Reporting ES
Disponibilité des politiques ESG
Lobbying

Ethos applique le mapping suivant pour regrouper les type d'actions dans les catégories habituelles écrite, verbale ou autre.

TYPE D'ACTION
Communication écrite
E-mail
Lettre
Déclaration des investisseurs
Communiqué de presse
Résolution d'actionnaire
Autre
Communication verbale
Visite
Conférence téléphonique
Téléphone
Déclaration à l'AG
Autre
Indéfini
Analyse/rapport public
Rapport Ethos envoyé

Disclaimer:

This report has been generated on Ethos' eServices platform, using proprietary environmental, social and governance evaluations. The information provided in this report cannot be guaranteed accurate nor complete as it is subject to, amongst other, the client's self-managed customisations, such as exclusion thresholds or portfolio composition. Ethos reporting and evaluations are based on information gathered from sources available to investors and the general public (e.g. specific reports by dedicated agencies, websites) as well as data from specialised ESG data providers (such as Sustainalytics, Trucost and RepRisk). Ethos processes the information received and establishes ratings based on its own methodology. The reports and ratings are intended to help investors (members or clients of Ethos or any other potential users) make informed decisions but cannot, in any way, be considered as a portfolio investment tool or advice for investing in securities. The information and data presented in this document are not to be considered as an offer or solicitation to buy, sell or subscribe to any securities or financial instruments. Information, opinions and estimates contained in this document reflect a judgment at the original date of publication and are subject to change without notice.

© Ethos. All rights reserved. Unauthorised reproduction, lending, hiring, transmission or distribution of any data is prohibited.